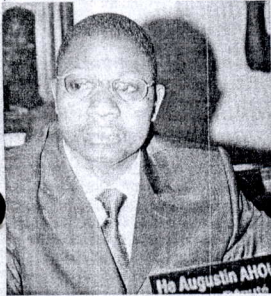


## Suite aux événements d'Avrankou Vive tension hier, à l'Assemblée nationale

Les députés n'ont pas pu examiner hier jeudi 12 juin, les points inscrits à l'ordre du jour de la séance plénière et relatifs aux autorisations de ratification et à la question d'actualité au gouvernement par rapport à la non installation de certains conseils communaux. En lieu et place, c'est une déclaration du député Djibril Mama Débourou sur les événements d'Avrankou qui ont ravivé la tension à l'hémicycle.

Par Bruno SEWADE

Les événements survenus dans la commune d'Avrankou le mardi 10 juin dernier par rapport à la non installation du conseil



Le député Augustin Ahouanvoébla

communal de cette localité ont provoqué hier, jeudi 12 juin, une vive tension à l'hémicycle, au Palais des gouverneurs à Porto-Novo. Cette tension fait suite à une déclaration faite à cet effet par le député Djibril Mama Débourou.

Dans sa déclaration, le député Djibril Mama Débourou estime que son regret par rapport aux événements survenus à Avrankou, le 10 juin dernier se situe à deux niveaux. D'abord par rapport à la légèreté d'appréciation dont on fait preuve les initiateurs de l'installation forcée. Ensuite par rapport au manque de retenue qui a suscité les affrontements.

Il a affirmé qu'il restera sur son cœur un gros poids s'il ne dénonçait pas les conséquences de ces événements d'Avrankou au sein de l'Assemblée nationale. En effet, précise la déclaration, lors de la réunion de la conférence des présidents, la deuxième secrétaire parlementaire Amissétou Affo Djobo aurait été victime d'une tentative d'agression verbale et physique et de menace de mort de la part du député Augustin Ahouanvoébla du simple fait que cette dernière ait déclaré n'avoir pas eu connaissance des événements d'Avrankou. Les termes dans lesquels cette dé-



Le député Djibril Maman Débourou

claration a été faite n'a pas été du goût des députés Augustin Ahouanvoébla et Sacca Fikara. La réaction de la part de ces deux députés ne s'est fait attendre. Pour eux, c'est la formation politique de l'auteur de la déclaration qui est à la base de ces événements. C'est pourquoi, ils subordonnent l'installation des conseils communaux qui restent à la tenue des prochaines séances plénières à l'Assemblée nationale.

A la séance plénière d'hier, les députés devraient examiner des dossiers relatifs aux autorisations de ratification et une question d'actualité au gouvernement sur la non installation de certains conseils communaux. Mais, dans une correspondance adressée à la représentation nationale, le gouvernement informe les députés qu'en raison de la tenue au Bénin du 12 au 18 juin du 10<sup>ème</sup> sommet de la CEN-SAD, il ne pourra répondre présent à l'hémicycle qu'après le 18 juin. Pour cette raison, les députés ne tiendront de séances plénières qu'après la CEN-SAD.

## Amélioration de la téléphonie dans la sous région La LDCB et son projet de 134.000\$ US

Les responsables de la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (LDCB) ont procédé hier jeudi 12 juin à l'Infosec à Cotonou au lancement du projet « Les services de télécommunications et les droits des consommateurs en Afrique de l'Ouest ». D'un coût global de 134000\$ pour une durée de dix mois, ce projet devra permettre aux associations de consommateurs des pays membres de la CEDEAO et de l'UEMOA de mieux s'outiller afin de travailler à l'amélioration de la qualité de la communication.

Par Valentin SOVIDE

La LDCB est résolument engagée dans la lutte pour l'amélioration de la qualité de la communication dans notre pays et désormais dans la sous-région. Quand on sait que le développement passe incontestablement par une communication de pointe et à moindre coût, il y a de quoi se faire quelques soucis pour la qualité actuelle de la communication. Pour le président de la LDCB, Romain Abilé Houéhou, ce projet sur ce secteur stratégique de développement a été initié par la LDCB et bénéficie de l'appui financier d'Open society initiative for West Africa

(OSIWA), une structure régionale basée à Dakar chargée de la gestion des fonds de la fondation américaine Georges Soros. Il vise essentiellement à impulser une nouvelle dynamique au secteur des télécommunications à travers la prise en compte des préoccupations des consommateurs au niveau qualité et coût des services à l'échelle nationale et régionale.

Romain Houéhou précise que les associations de consommateurs, acteurs incontournables du secteur, juges en dernier ressort de la qualité des services offerts par les opérateurs, ont un rôle important à jouer, d'une part, dans l'adoption d'une réglementation régionale stricte reconnaissant des droits aux consommateurs et d'autre part, dans la veille autour de la fourniture de service de qualité à moindre coût aux consommateurs. Par cet outil, le réseau des associations qui sera mis sur pied va, entre autres tâches, faire un plaidoyer auprès des institutions régionales, des gouvernements et législateurs nationaux en vue de l'adoption de normes régionales et nationales protégeant les intérêts des consommateurs des services de télécommunications.

Le top des activités est ainsi donné et rendez-vous est déjà pris du 26 au 28 août à Cotonou pour une conférence régionale des associations de consommateurs sur les services de télécommunications en Afrique de l'Ouest.

## Préparatifs du 10<sup>e</sup> Sommet de la CEN-SAD Le ministre Hessou inspecte le dispositif sécuritaire

Le ministre de l'Intérieur, Félix Hessou a effectué, hier jeudi 12 juin, une visite de contrôle sur certains itinéraires et autres sites à travers la ville de Cotonou. C'était pour, s'assurer du dégauchement de leurs abords immédiats et inspecter le dispositif sécuritaire mis en place dans le cadre de la tenue du 10<sup>e</sup> Sommet de la CEN-SAD.

Par Maurille GNASSOUNOU

La sécurité le long des artères qu'emprunteront les différentes délégations dans le cadre de ce sommet, préoccupe le ministre Félix Hessou. A la place du Souvenir où, il a effectué son premier arrêt, il a demandé aux vendeurs occupant anarchiquement l'espace qui jouxte la clôture du Parquet, de le libérer au plus grand tard, hier avant 12h 00. Il a menacé de les faire déguerpir manu militari, à l'expiration dudit délai. S'adressant à ceux d'entre eux qui vendent des articles artisanaux, le ministre qui avait à ses côtés le

commissaire central de la ville de Cotonou, Constant Sossou, les a exhortés à rejoindre le CPA, l'endroit qui leur a été réservé pour mener leurs activités.

Le ministre a également saisi l'occasion pour inviter les Béninois à prendre la mesure de la situation, en évitant l'encombrement des trottoirs et autres abords des artères principales, le temps que durera le sommet. Au niveau du carrefour de l'Hôtel du Port, il a fait constater l'effort consenti par les Forces de sécurité publique, pour désengorger la circulation à cet endroit. Grâce à eux, les gros porteurs qui l'encombrent par le passé, n'y sont plus. Précisons que l'objectif visé à travers la mise en place de cette disposition sécuritaire est de favoriser une circulation fluide et aisée sur les artères concernées. Afin de faciliter le déplacement des cortèges présidentiels, certaines d'entre elles seront d'ailleurs fermées à la circulation publique, a averti le ministre Félix Hessou.

## Se dépister pour ...

Suite de la Une

Les conséquences des hépatites, a-t-il poursuivi se caractérisent par leur gravité. Une personne atteinte de l'hépatite B ou C n'a plus que 10 à 20 ans à vivre si celle-ci n'est pas soignée. La durée de vie peut même être réduite à deux ans si le sujet consomme de l'alcool de manière abusive. Ainsi la prévention et la lutte contre les hépatites rentrent dans le cadre de la prévention des cancers du foie et de la sécurité transfusionnelle. Il faut alors un renforcement de l'hygiène dans nos formations sanitaires, à la

création d'un cadre de travail plus sécurisant et à une meilleure protection du personnel de santé par la vaccination.

Le conférencier, Nicolas Kodjo, professeur à la Faculté des Sciences de la santé, a présenté au public les manifestations des hépatites B et C, les causes, le traitement et la nouvelle donne qui consiste à la contribution du Laboratoire « La Roche » dans le traitement de ces maladies mortelles. Très intéressé, le public a partagé avec le conférencier des connaissances sur les hépatites B et C.

## Alphabétisation au Bénin Le ministre Gbégnonvi lance l'initiative Life

Aucune nation ne s'est développée dans une langue étrangère. C'est désormais conscients de cette vérité universelle que les responsables du ministère de l'Alphabétisation et la Promotion des Langues nationales travaillent pour l'éradication totale de l'analphabétisme dans notre pays. Le lancement hier jeudi 12 juin à Abomey-Calavi de l'initiative « Life » couplée de l'Assemblée générale constitutive du Réseau national des opérateurs privés pour la promotion de l'alphabétisation et des langues (RÉNOPAL) s'inscrit parfaitement dans ce cadre.

Par Valentin SOVIDE

L'un des freins au développement des pays africains comme le Bénin est de tout faire dans les langues étrangères et de ne pouvoir se choisir une langue nationale. Et pourtant, c'est là que commence le développement d'une nation. Le lancement hier des activités de l'initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir dénommée « Life » couplée de l'Assemblée générale constitutive du RÉNOPAL a été l'occasion pour le ministre Roger Gbégnonvi et ses collaborateurs de se replonger une fois encore dans les missions à eux confiées pour atteindre d'ici peu l'objectif cent pour cent (100%) comme taux d'alphabétisés au Bénin. Car, pour le gouvernement, l'émergence ne se

fait pas dans les langues des autres ou avec cent pour cent d'analphabètes comme c'est le cas aujourd'hui.

Pour Léonard Edayé, porte parole du RÉNOPAL, son réseau se veut un instrument qui accompagne le ministère de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, en somme un creuset de partage et d'échange pour accompagner l'émergence de pays. Par ailleurs, il félicite le ministre Roger Gbégnonvi pour avoir ouvert comme premier chantier, la révision des outils d'écriture pour nos langues. Ce qui traduirait aux yeux des observateurs avertis, un bon départ pour faire reculer l'anéantissement de l'analphabétisme au Bénin. Vincent Houéssou, représentant le

point focal de Life, abonde dans le même sens et ajoute que sa structure qui est un cadre d'actions concertées s'est engagée aussi à accompagner le MAPLN pour l'alphabétisation des filles et femmes de nos villes et campagnes. Ainsi, durant deux jours, les participants aux travaux adopteront les textes fondamentaux afin de donner une boussole à suivre pour les actions à engager dans les tout prochains jours. Des initiatives très appréciées par le ministre Roger Gbégnonvi qui a reconnu que son ministère a désormais le devoir de prendre une vitesse de croisière afin de ne pas se laisser surprendre par une population qui s'agit aujourd'hui que « l'oiseau ne grandit que dans son plumage ».



Le ministère de l'Alphabétisation a le devoir de passer à une vitesse de croisière